

## Sponsoring d'une chèvre : contrat

Sponsoring d'un cabri ou d'une chèvre 100.- pour une année ; renouvelable à chaque fin d'année de parrainage

Nom de la chèvre :

\_\_\_\_\_

Numéro marque auriculaire :

\_\_\_\_\_

Nom et prénom du parrain ou de la marraine :

\_\_\_\_\_

Nom et prénom du représentant légal :

\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone :

\_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_

Votre retour :

- Vous pourrez choisir le nom du cabri
- Un panier de la ferme avec divers produits à choix pour petit et grand : fruits et légumes, œufs, fromage, miel, schnaps d'une valeur de 35.-
- Une invitation par chèvre à la journée de la chèvre (en automne)
- Le certificat de parrainage avec photo de la chèvre

Nos conditions :

- La chèvre reste propriété de la ferme pédagogique
- Lors de visite de votre animal il faut obligatoirement appeler la ferme pédagogique pour prendre rendez-vous
- En été, nous vous indiquerons volontiers où votre chèvre se trouve (étable ou pâturage)
- Nous serons heureux de recevoir du pain sec. Se sera uniquement en présence des responsables de la ferme que les animaux seront nourris
- Seuls les responsables de la ferme pédagogique sont responsables de la santé, des saillies et du devenir de l'animal

Lieu et date

Signature du propriétaire

Signature du parrain ou de la marraine

Signature du représentant légal